

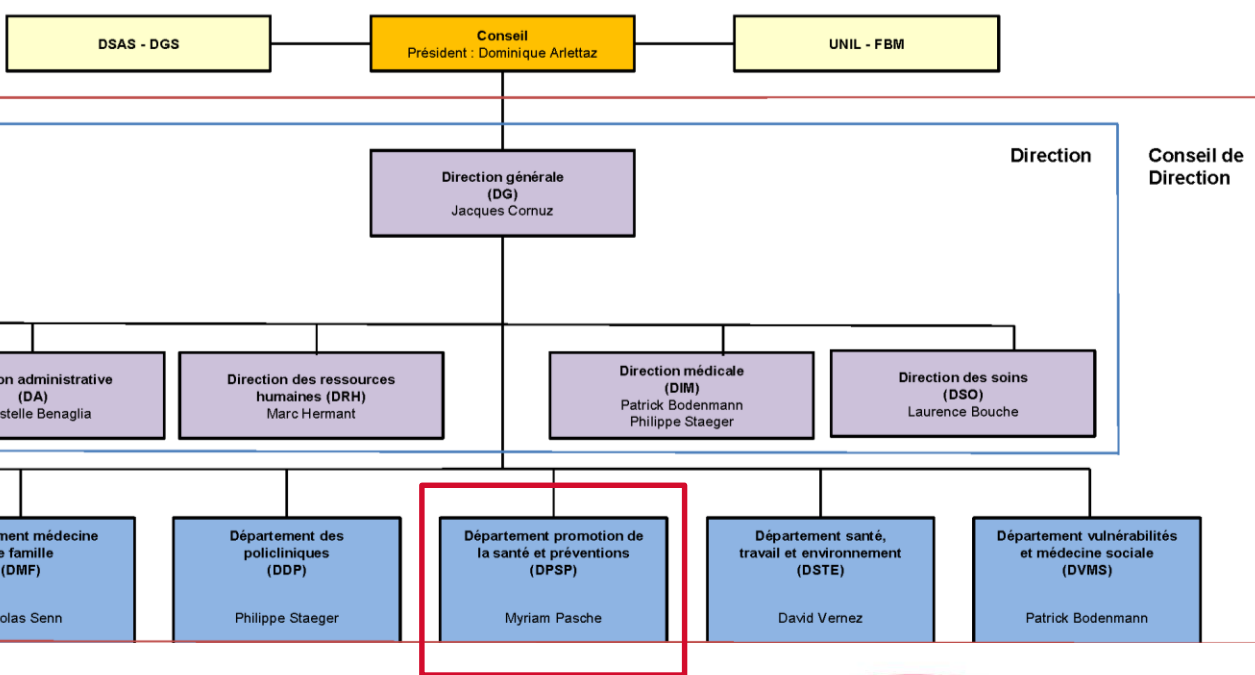
unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

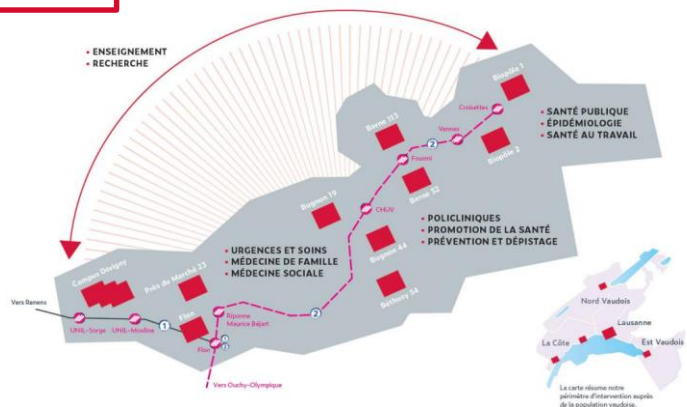
FORUM RSRL - Session 1 : La santé dans les communes, quels rôles et quelles compétences ? Déterminants de la santé et périmètre d'action

Oriana Villa, Département de Promotion de la Santé et de Préventions

29.09.2022 Mézières



950 collaborateurs·trices
www.unisante.ch



Département Promotion de la Santé et Préventions (DPSP)

Notre mission

Promouvoir et améliorer la santé des personnes et des populations dans leur environnement via :

- Le renforcement des facteurs protecteurs contre les maladies non transmissibles (MNT)
- La réduction des facteurs de risque
- La créations des environnements et des conditions sociales favorables pour tous
- le développement de l'autonomie individuelle et une bonne qualité de vie.



Nos Activités

- Prestations/projets visant le renforcement des connaissances, compétences et comportements individuels
- Consultations individuelles de prévention
- Formation de (futurs) professionnel-le-s santé-social
- Accompagnement et/ou labellisation de collectivités publiques/institutions
- Recherche clinique en prévention
- Information et expertise en promotion de la santé et prévention



Plan stratégique



Rapport
sur la politique
de santé publique
du canton de Vaud
2018-2022




Nos Thématiques

- Activité physique
- Alimentation
- Santé mentale
- Prévention du tabagisme
- Prévention des risques cardiovasculaires
- Environnements et santé
- Health in All Policies



Près de **2,2 millions de personnes** sont touchées, **soit un quart de la population** (Faits et chiffres en Suisse, OFSP, 2021).

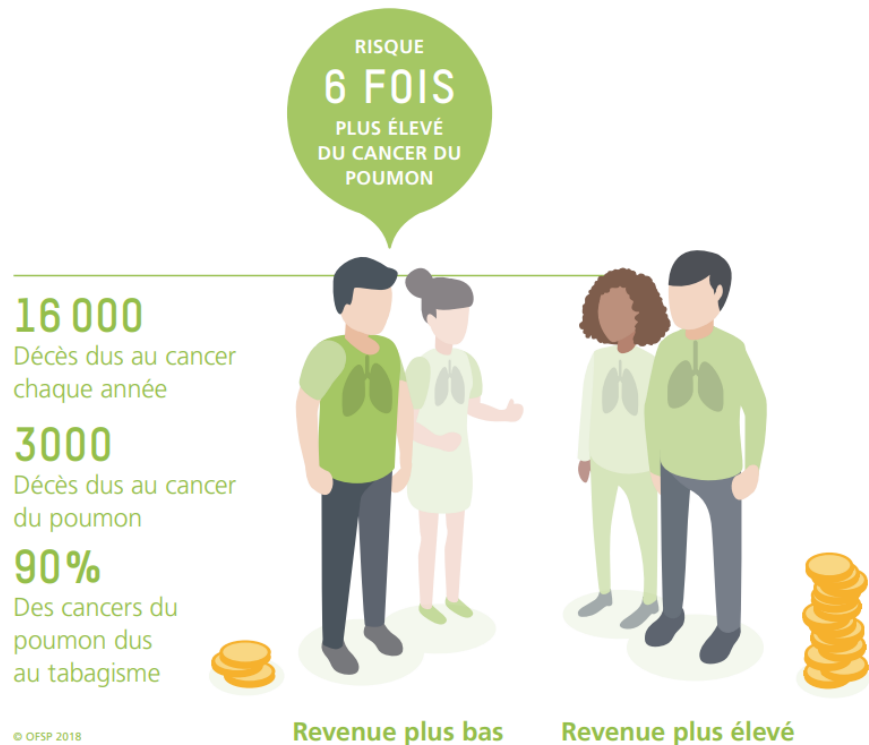
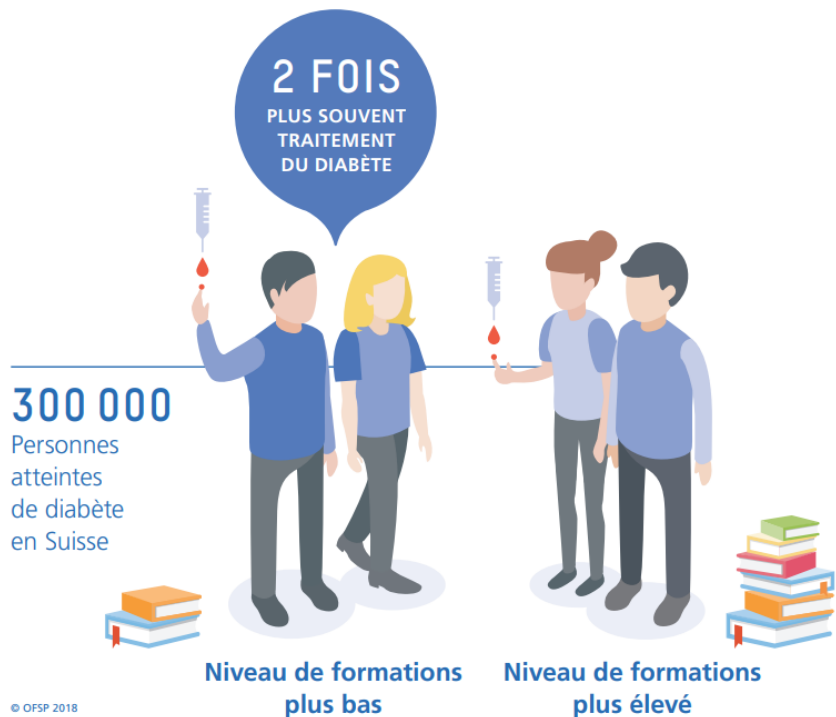
Principale cause de décès prématurés en Suisse :



À l'heure actuelle, ces maladies représentent **la cause de décès la plus répandue** : le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les affections respiratoires chroniques provoquent **plus de 50 % des décès prématurés** (soit avant l'âge de 70 ans) **chez les hommes et plus de 60 % chez les femmes** (Faits et chiffres en Suisse, OFSP, 2021).

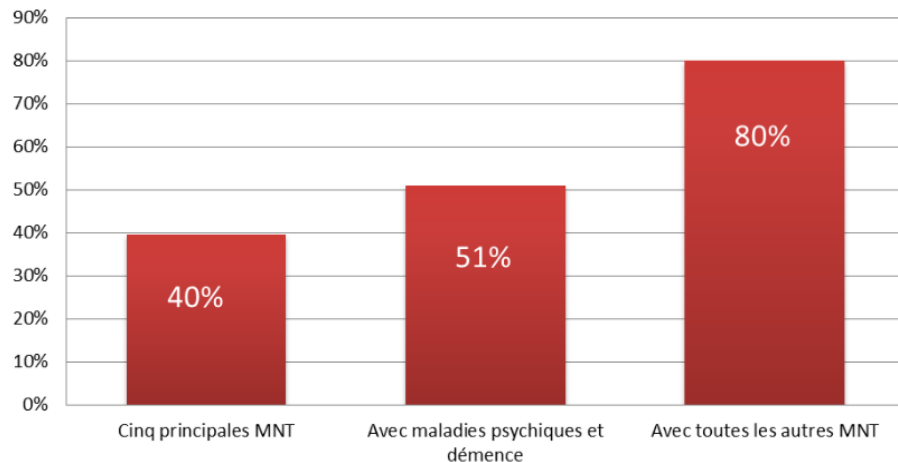


Les personnes ayant un niveau de formation ou un revenu plus faible sont plus fréquemment malades (Egalité des chances et santé, OFSP, 2018).



80 % des coûts de la santé sont dus aux MNT. En 2013, ces dépenses se sont élevées à près de 50 milliards de francs (Faits et chiffres en Suisse, OFSP, 2021).

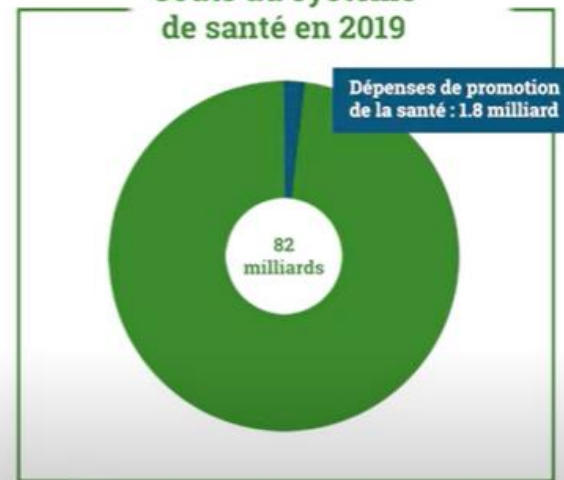
Coûts des MNT rapportés aux coûts totaux du système de santé en Suisse (2011)



https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/cc/Kampagnen/Bulletin/2014/BU36_f_web.pdf.download.pdf/BU36_f_web.pdf




Coûts du système de santé en 2019



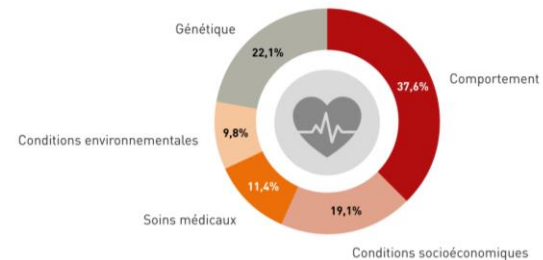
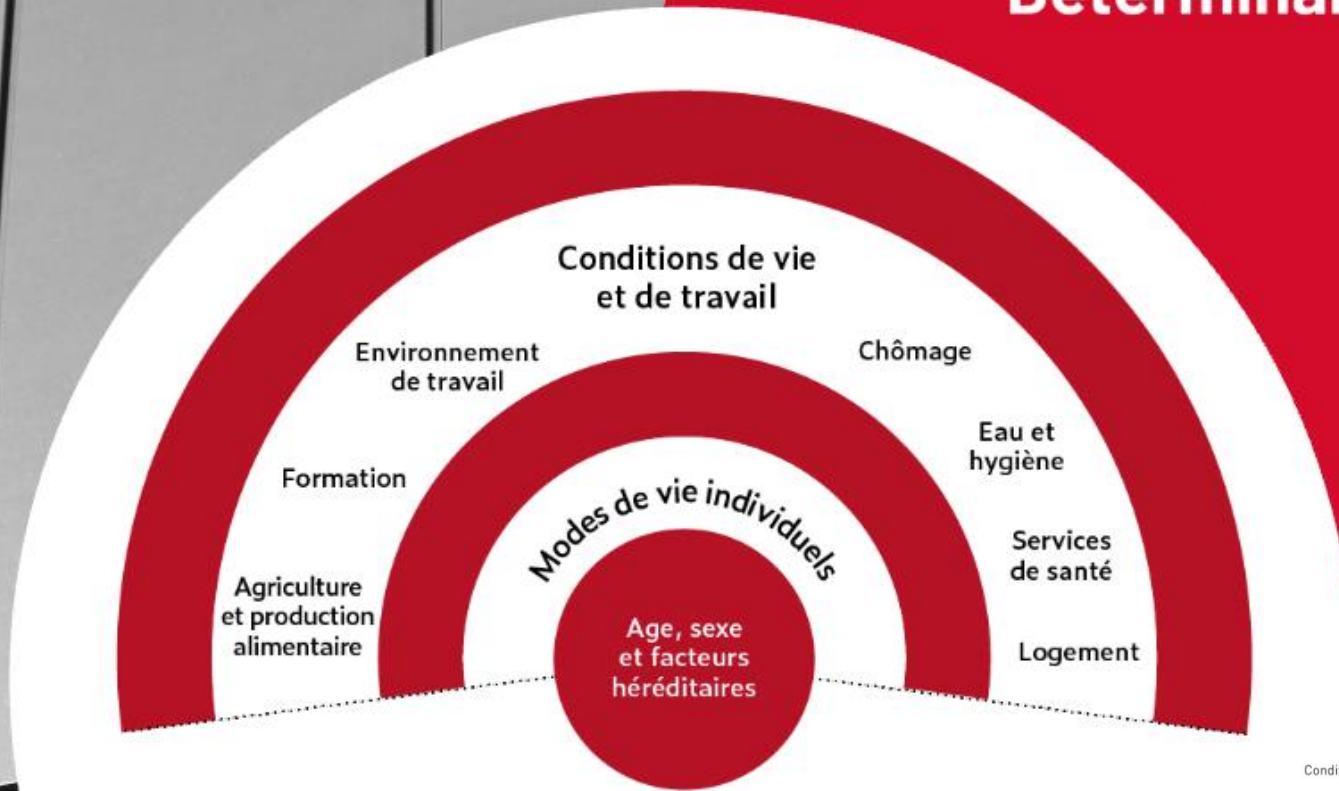


Maladies et facteurs d'influence

		Maladies				
		Maladies cardio-vasculaires	Diabète	Cancer	Maladies chroniques des voies respiratoires	Maladies musculo-squelettiques
Facteurs d'influence	 Tabac	●	●	●	●	●
	 Alcool	●		●		●
	 Alimentation	●	●	●		●
	 Activité physique	●	●	●		●
	 Pression artérielle	●				
	 Lipidémie	●				
	 Poids	●	●	●	●	●
	 Statut socio-économique	●	●	●	●	●

Source: OFSP, Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles 2017-2024

Déterminants de la santé





Bases légales

LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE(1985), CHAPITRE 4 PRÉVENTION ART.29 : RÔLE DE L'ÉTAT

1. L'Etat prend ou encourage les mesures de promotion de la santé et prévention propres à **maintenir et à améliorer la santé de la population.**
2. A cet effet, **l'Etat collabore avec les communes**, les professions de la santé et les associations privées intéressées. Il assure la coordination des activités dans ce domaine.

ART.30 : RÔLE DES COMMUNE

1. Les communes partagent avec l'Etat **la responsabilité d'encourager la prévention.** Elles peuvent confier certaines tâches aux institutions spécialisées mentionnées à l'article 31, les subventionner ou les faire bénéficier de l'aide de services communaux.



La **commune**, en tant qu'autorité et lieu de vie, joue un rôle clé dans la promotion de la santé. Elle peut influencer positivement la santé et la qualité de vie de ses habitant-e-s en :

- Connaissant son **contexte** et les **besoins** de sa population.
- Agissant pour **toute la population** : enfants, jeunes, familles, pop. étrangère, seniors, etc.
- Créant des **environnements favorables à la santé** : économiques, social, bâti, etc.
- Intégrant la santé dans toutes les politiques et actions communales - « **Health in All Policies** ».
- En réalisant des **démarches participatives**.
- Facilitant les changements de comportements pour rendre la population **actrice de sa santé**.



© Montagny-près-Yverdon



© Tévenon

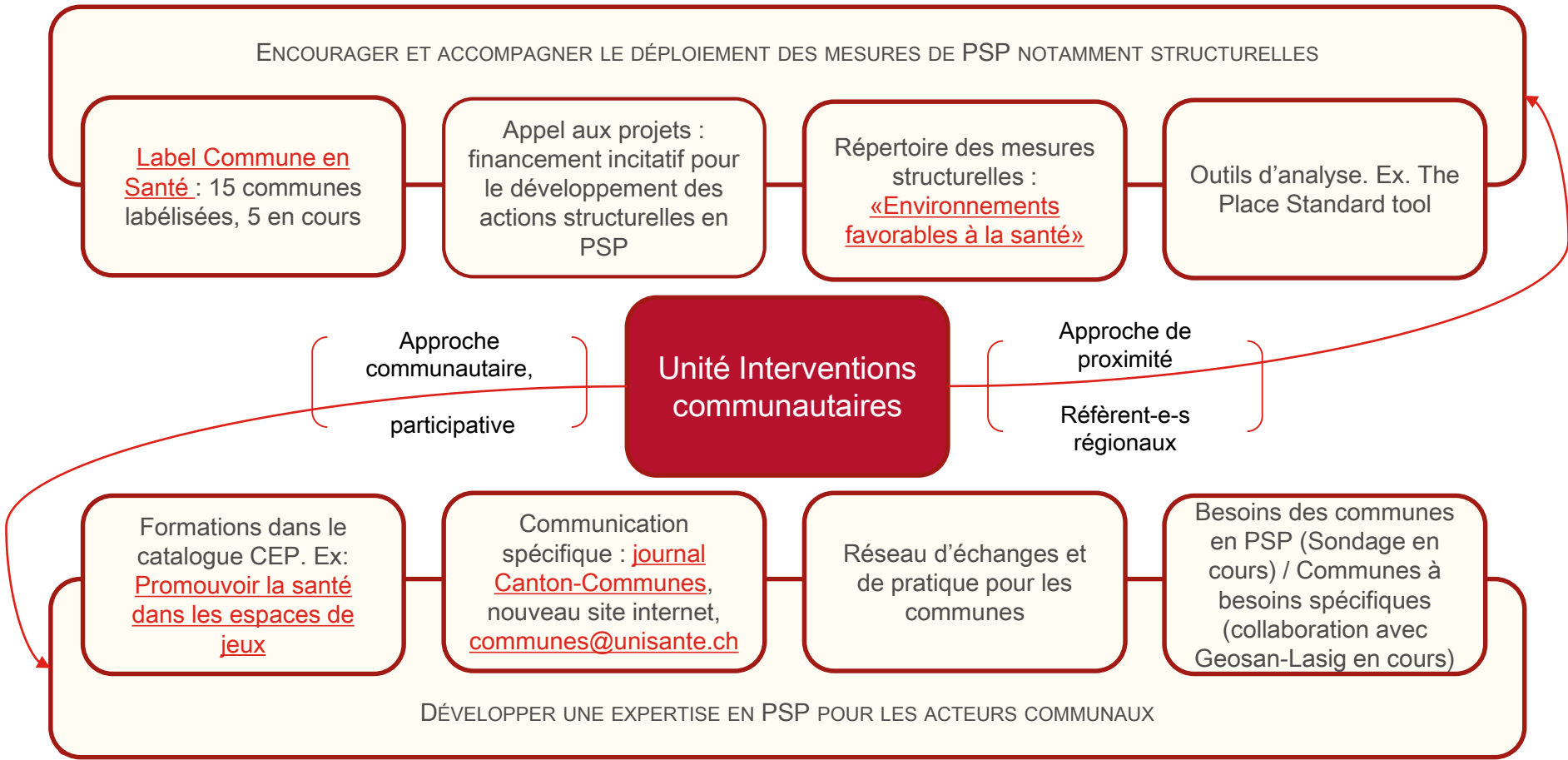


©Ville de Lausanne



©Unsplash

Vision d'ensemble de l'Unité/Secteur Interventions communautaires



Exemple : Label «Commune en santé»

- Développé par Promotion Santé Valais, le label "Commune en santé" est maintenant également disponible dans les cantons de Vaud, du Jura, Genève et Fribourg.
- Simple et gratuit, ce label valorise les mesures de promotion de la santé soutenues ou mises en œuvre par les communes vaudoises
- Les communes sont conseillées pour agir davantage en faveur de la santé de leurs habitant-e-s.
- www.labelcommunesante.ch
- <https://youtu.be/VIMw1iyJ1-c?t=70>



MERCI

Unité/Secteur Interventions Communautaires
Département de la Promotion de la santé et Préventions
oriana.villa@unisante.ch
communes@unisante.ch

©Ville de Lausanne